



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Envoyé en préfecture le 28/05/2018
Reçu en préfecture le 28/05/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20180522-2018_05_116-DE

SÉANCE DU 22 MAI 2018

2018-05-116 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 16 mai 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt deux mai à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle polyvalente - 44 avenue de Libourne à Vayres (33870), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Gérard MUSSOT , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Mireille CONTE-JAUBERT , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Michel FOULHOUX , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Dominique BERNESCUT , Armand BATTISTON , Annie ESTEBAN , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE, James SEYNAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Catherine VIANDON pouvoir à Jacques LEGRAND, Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard MOULINIER pouvoir à Annie POUZARGUE, Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Georges DELABROY, Agnès SEJOURNET pouvoir à Thierry MARTY, Michel VACHER pouvoir à Hélène ESTRADE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

JEUNESSE

FIXATION DES TARIFS DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LES ESPACES JEUNES PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ 2018

Sur proposition de Madame Sabine AGGOUN, Vice-présidente en charge de la jeunesse,

Chaque été, La Cali ouvre les portes des lieux dédiés aux jeunes à Abzac, Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Arveyres, Izon et Saint Seurin sur l'Isle. L'essentiel du programme estival, culturel, sportif et de découverte est communiqué aux jeunes du territoire, distribué à près de 8 000 exemplaires notamment dans tous les collèges et lycées. Les animateurs sont mobilisés pour proposer chaque jour des activités sur place ou avec d'autres structures, ou encore partir en vacances.

Pour faciliter l'accès des jeunes aux séjours, des tarifs ont été créés en fonction des ressources des parents à partir de tranches de quotient familial.

Cette volonté politique est confortée par le Conseil Départemental, la CAF et la MSA, qui participent également au financement de ces séjours.

La nouvelle Cali a lancé une réflexion d'harmonisation de la politique tarifaire.

Pour tous ces séjours, le remboursement ne pourrait être accordé qu'à la condition de présenter un justificatif médical.

Vu l'avis de la commission Jeunesse du jeudi 17 mai 2018,

Vu l'avis du bureau communautaire du 17 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**60** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à fixer les tarifs des séjours organisés par les structures jeunesse de La Cali pendant les vacances d'été 2018, selon la grille tarifaire annexée.

SEJOURS (par ordre chronologique)	STRUCTURES (responsables de l'organisation)	TARIFS (selon le quotient familial)
SEJOUR ITINERANT 10 au 13 juillet (3 jours) 8 jeunes – 12/17 ans	IZON	Inférieur à 600 € : 30 € Entre 601 et 850 € : 35 € Entre 851 et 1100 € : 45 € Entre 1101 et 1250 € : 55 € Entre 1251 et 1500 € : 65 € Plus de 1500 € : 85 €
SEJOUR ITINERANT 10 au 13 juillet (3 jours) 8 jeunes – 12/17 ans	ST SEURIN SUR L'ISLE	Inférieur à 400 € : 35 € Entre 401 et 900 € : 45 € Plus de 900 € : 55 €
SEJOUR ALICANTE 16 au 21 juillet 2018 (6 jours) 20 jeunes – 11/17 ans	IZON	Inférieur à 600 € : 243 € Entre 601 et 850 € : 248 € Entre 851 et 1100 € : 258 € Entre 1101 et 1250 € : 268 € Entre 1251 et 1500 € : 283 € Plus de 1500 € : 303 €
SEJOUR EN DORDOGNE 16 juillet au 18 juillet (3 jours) 16 jeunes – 12/17 ans	COUTRAS	Inférieur à 400 € : 30 € Entre 401 et 900 € : 40 € Plus de 900 € : 50 €
SEJOUR EN AUVERGNE 23 au 27 juillet (5 jours) 24 jeunes – 12/17 ans	ST SEURIN SUR L'ISLE	Inférieur à 400 € : 40 € Entre 401 et 900 € : 50 € Plus de 900 € : 60 €

DECOUVERTE DE CARCASSONNE 23 au 27 juillet (5 jours) 16 jeunes 12/17 ans	ST DENIS DE PILE	Envoyé en préfecture le 28/05/2018 Reçu en préfecture le 28/05/2018 Affiché le 401 et 900 € : 95 € ID : 033-200070092-20180522-2018_05_116-DE
SEJOUR ROYAN 23 juillet au 28 juillet (5 jours) 16 jeunes – 12/17 ans	COUSTRAS	Inférieur à 400 € : 95 € Entre 401 et 900 € : 105 € Plus de 900 € : 115 €
SEJOUR VULCANIA 02 au 03 août (2 jours) 40 jeunes – 12/17 ans	ABZAC – COUSTRAS – GUITRES – ST DENIS DE PILE	Inférieur à 400 € : 20 € Entre 401 et 900 € : 30 € Plus de 900 € : 40 €
FESTIVAL MUSICALARUE LANDES (40) 10 au 13 août (4 jours) 15 jeunes – 12/17 ans	GUITRES	Inférieur à 400 € : 90 € Entre 401 et 900 € : 100 € Plus de 900 € : 110 €
SEJOUR SURF VIEUX BOUCAU(33) 20 août au 23 août (4 jours) 15 jeunes – 11/17 ans	IZON	Inférieur à 600 € : 45 € Entre 601 et 850 € : 50 € Entre 851 et 1100 € : 60 € Entre 1101 et 1250 € : 70 € Entre 1251 et 1500 € : 85 € Plus de 1500 € : 105 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 28 mai 2018
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 28/05/2018

Reçu en préfecture le 28/05/2018

Affiché le



ID : 033-200070092-20180522-2018_05_116-DE